

Ketty HECTOR

Grand Port Maritime Guadeloupe

Document généré le mercredi 14 janvier 2026 à 15:58

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	14/01/26	14/01/26	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					
France Antilles - Ed. Guadeloupe	Intégrale					

Service : SAM**Référents : Ketty HECTOR****Classification CPV :**Principale : **45454100** - Travaux de réfection**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE****GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE**

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire
 Quai Ferdinand de Lesseps
 BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex
 Tél : 05 90 68 62 92
 SIRET 79453852000014

Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	Réfection du parc reefer et de ses voies d'accès
Référence	202512311056
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	Terminal portuaire de Jarry 97122 Baie-Mahault
Durée	4 mois
Description	La prestation comprend le rabotage de la structure existante et la réalisation d'une couche de BBME (Béton Bitumineux à Module Elevé) de 8 cm à 10 cm.
Code CPV principal	45454100 - Travaux de réfection
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Formulaire DC1 : Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants

Formulaire DC2 : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement

Autres exigences économiques ou financières : Déclaration sur l'honneur ou certificats sociaux et fiscaux

Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Outils, usines ou équipements techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes : Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non
 La consultation comporte des tranches : Non
 Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
 Visite obligatoire : Oui
 voir article 2 du règlement de la consultation

Critères d'attribution
 Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
 50 % : Valeur technique de l'offre
 40 % : Prix
 10 % : Délai d'exécution

Renseignements
Correspondre avec l'Acheteur administratifs
 Madame Marie-Josée Tramis
 Tél : 05 90 68 62 92

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres
 Remise des offres le **29/01/26 à 12h00 heure locale de l'acheteur** au plus tard,
 soit le **29/01/26 à 17h00 heure de Paris** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
 L'offre des candidats comportera les documents tels qu'énumérés dans le Règlement de la Consultation

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante :<https://www.marches-publics.info>.

Délai de paiement : 30 jours
 Financement : 80% FEDER , 20% GPMG
 Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG.
 Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG.

Options : voir art. 6.4 du CCAP

Variantes : non autorisées

Visite des lieux obligatoire . Personne à contacter : voir article 2 du Règlement de la Consultation

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE 34, chemin des Bougainvilliers, 97100 BASSE-TERRE, tél. : 05-90-81-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Envoi le 14/01/26 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed. Guadeloupe